REPUBLIQUE FRANÇAISE

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Commune: COMMUNE DE SEMOY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21450308800012

POSTE COMPTABLE: SGC ORLEANS METROPOLE

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNE (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 52LO

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	63
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	65
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	68
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	73
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Same et action sociale (nots AFA et RSA/Regularisation de RWI)	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	•
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	76
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	80
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 **COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023** Reçu en préfecture le 21/03/2023 B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Publié le B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes ID: 045-214503088-20230310-21 B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements B3.1 - Etat des provisions constituées 83 B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet B4 - Etat des charges transférées Sans Objet B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet B6 - Prêts Sans Objet B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet B7.3 - Etat des emprunts garantis B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet Sans Objet B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet B8 - Subventions versées Sans Objet B9 - Etat du personnel 88 B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 92 B11.1 - Liste des organismes de regroupement 93 B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 94 C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 95 C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 96 D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

V - Arrêté et signatures
A - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 301

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 379,25

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 377,88	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 580,64	
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 003,68	
4	Encours de dette / population (2) (3)	466,07	
5	DGF / population	11,66	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	63,00 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,29 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	63,50 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	29,49 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,83 %	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I-L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : 60612

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3):

- Fonctionnement : 0.00 % Investissement : 0.00%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 10/03/2023 00:00:00 (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses Recettes Solde d'exécution ou résultat reporté Résultat ou solde (A) (2)			
TOTAL DU BUDGET	5 137 050,62	6 459 120,39	-38 757,85	i
Investissement	1 007 728,85	1 449 731,69	(3) -447 769,63	A2 -5 766,79
Fonctionnement	4 129 321,77	5 009 388,70	(4) 409 011,78	A3 1 289 078,71

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses Recettes Solde (B)			Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	410 004,64	III + IV	1 117 325,20	B1	707 320,56
Investissement	1	410 004,64	Ш	1 117 325,20	B2	707 320,56
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	В3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 990 632,48
Investissement	A2 + B2	701 553,77
Fonctionnement	A3 + B3	1 289 078,71

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

I - INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 410 004,64
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	189,36
110	Opération d'équipement n° 110	8 887,96
111	Opération d'équipement n° 111	8 308,22
120	Opération d'équipement n° 120	2 545,42
123	Opération d'équipement n° 123	16 024,80
124	Opération d'équipement n° 124	3 463,80
240	Opération d'équipement n° 240	976,03
250	Opération d'équipement n° 250	896,98
253	Opération d'équipement n° 253	139 136,65
260	Opération d'équipement n° 260	17 110,80
310	Opération d'équipement n° 310	54,80
322	Opération d'équipement n° 322	136,33
340	Opération d'équipement n° 340	8 234,35
470	Opération d'équipement n° 470	393,69
500	Opération d'équipement n° 500	116 934,35
600	Opération d'équipement n° 600	13 495,00
629	Opération d'équipement n° 629	27 590,64
650	Opération d'équipement n° 650	39 264,30
820	Opération d'équipement n° 820	6 281,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	PNCTIONNEMENT - TOTAL	() 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements : et en recettes, aux recettes certaines n'avant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées,

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

I - INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECEI LES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 1 117 325,20
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	117 325,20
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 257 094,00	2 555 540,23
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	410 004,64	1 117 325,20
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'execution de la section d'investissement reporte (1)	5 766,79	0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	3 672 865,43	3 672 865,43
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 886 265,47	5 297 186,76
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0.00	589 078,71
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	5 886 265,47	5 886 265,47
TOTAL DU BUDGET (4)	9 559 130,90	9 559 130,90
	+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) = Total de la section d'investissement (2) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget + Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 002 Résultat de fonctionnement reporté (1) = Total de la section de fonctionnement (3)	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Chapitre(s)	
Numéro	Libellé	Onapiti c(3)	
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AE VOTEES

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Chapitre(s)		DRISATION D'ENGAGEMENT (1) Chapitre(s) Montant	
Numéro	Libellé	Onaphire(s)		
	TOTAL		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Pour mémoire,	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
Chap.	Libellé	budget	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
		précédent (1)	., ,	1104101100 (2)	raccombice	(=10.001 7000)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	138 610,00	72 399,90	28 570,00	28 570,00	100 969,90
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y	169 170,33	64 660,33	99 510,00	99 510,00	164 170,33
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	981 518,85	133 672,96	769 845,00	769 845,00	903 517,96
	opérations) (3)					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)					
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	590 685,19	139 191,45	2 169 460,00	2 169 460,00	2 308 651,45
	(y compris opérations) (3)					
Total de	es dépenses d'équipement	1 879 984,37	409 924,64	3 067 385,00	3 067 385,00	3 477 309,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	89 620,00	80,00	110 200,00	110 200,00	110 280,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	89 620,00	80,00	110 200,00	110 200,00	110 280,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (6)					
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 969 604,37	410 004,64	3 177 585,00	3 177 585,00	3 587 589,64
040	Opérations ordre transf. entre	79 509.00		79 509,00	79 509,00	79 509,00
540	sections (7)	1110,00		12 230,00	11 210,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00		0,00	0,00	0,00
						·
	es dépenses d'ordre	79 509,00		79 509,00	79 509,00	79 509,00
d'inves	tissement					

TOTAL 2 049 113,37 410 004,64 3 257 094,00 3 257 094,00 3 667 098,6

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 766,79

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 672 865,43

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

ID : 045-214503088-20230310-21 23-RE

U DDEOENTATION OFNED ALE DU DUDOET	710 Z1_Z0 B1
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	418 892,21	117 325,20	240 000,00	240 000,00	357 325,20
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	1 000 000,00	114 642,14	114 642,14	1 114 642,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	418 892,21	1 117 325,20	354 642,14	354 642,14	1 471 967,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	300 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 999,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	1 024 999,79	0,00	863 000,00	863 000,00	863 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	1 443 892,00	1 117 325,20	1 217 642,14	1 217 642,14	2 334 967,34

Total o	les recettes d'ordre d'investissement	1 072 991,00	1 337 898,09	1 337 898,09	1 337 898,09
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	127 060,00	181 500,00	181 500,00	181 500,00
	fonctionnement (10)				
021	Virement de la section de	945 931,00	1 156 398,09	1 156 398,09	1 156 398,09

|--|

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICI	E 0,00

3 672 865,43 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 258 389,09

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Reçu en préfecture le 21/03/2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMEN DE 101: 045-214503088-20230310-21_23-BI

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 145 520,00	0,00	1 318 980,00	1 318 980,00	1 318 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 554 600,00	0,00	2 865 550,00	2 865 550,00	2 865 550,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	246 840,00	0,00	269 515,00	269 515,00	269 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	3 976 960,00	0,00	4 484 045,00	4 484 045,00	4 484 045,00
66	Charges financières	63 500,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions,	0,00		822,38	822,38	822,38
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
	es dépenses réelles de onnement	4 041 960,00	0,00	4 548 367,38	4 548 367,38	4 548 367,38

023	Virement à la section	945 931,00	1 156 398,09	1 156 398,09	1 156 398,09
042	d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la	127 060,00 0,00	181 500,00 0,00	181 500,00 0,00	181 500,00 0,00
	section (4)				
Total o	des dépenses d'ordre de	1 072 991,00	1 337 898,09	1 337 898,09	1 337 898,09
fonctio	onnement				

TOTAL 5 114 951,00 0,00 5 886 265,47 5 886 265,47 5 886 26
--

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 886 265,47

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

D: 045-214503088-20230310	-21 23-BF
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- 11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,22	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	296 500,00	0,00	349 200,00	349 200,00	349 200,00
	diverses					
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 083 180,00	0,00	1 083 180,00	1 083 180,00	1 083 180,00
731	Fiscalité locale	2 371 520,00	0,00	2 608 550,00	2 608 550,00	2 608 550,00
74	Dotations et participations (3)	596 230,00	0,00	798 340,00	798 340,00	798 340,00
75	Autres produits de gestion	291 000,00	0,00	369 500,00	369 500,00	369 500,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	4 646 430,22	0,00	5 216 770,00	5 216 770,00	5 216 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		907,76	907,76	907,76
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	4 646 430,22	0,00	5 217 677,76	5 217 677,76	5 217 677,76

042	Opérations ordre transf. entre	79 509,00	79 509,00	79 509,00	79 509,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre de	79 509,00	79 509,00	79 509,00	79 509,00
fonctio	nnement				

TOTAL	4 725 939,22	0,00	5 297 186,76	5 297 186,76	5 297 186,76
-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	589 078,71

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 886 265,47
---	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 258 389 09	des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à
	1 200 000,00	financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la
D'INVESTISSEMENT (6)		collectivité

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE – DEPENSES**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	110 280,00	0,00	110 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 397 799,64		3 397 799,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	79 510,00	0,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		79 509,00	79 509,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 587 589,64	79 509,00	3 667 098,64

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 766,79

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 672 865,43

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 318 980,00		1 318 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 865 550,00		2 865 550,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	269 515,00	0,00	269 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	62 000,00	0,00	62 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	822,38	181 500,00	182 322,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 156 398,09	1 156 398,09
	Dépenses de fonctionnement – Total	4 548 367,38	1 337 898,09	5 886 265,47

	т
D 002 RESULTAT REPORT	TE OU ANTICIPE 0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 886 265,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **BALANCE GENERALE – RECETTES**

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	163 000,00	0,00	163 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	357 325,20	0,00	357 325,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 114 642,14	0,00	1 114 642,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		181 500,00	181 500,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 156 398,09	1 156 398,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 634 967,34	1 337 898,09	2 972 865,43

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	700 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 672 865.43

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	8 000,00		8 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	349 200,00		349 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 083 180,00		1 083 180,00
731	Fiscalité locale	2 608 550,00		2 608 550,00
74	Dotations et participations (8)	798 340,00		798 340,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	369 500,00	0,00	369 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	79 509,00	79 509,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	907,76	0,00	907,76
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	5 217 677,76	79 509,00	5 297 186,76

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	589 078,71
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 886 265,47

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Publié le

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCIC

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 049 113,37	410 004,64	0,00	3 257 094,00	3 257 094,00	0,00	3 257 094,00	3 667 098,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	79 510,00	0,00	0,00	79 510,00	79 510,00	0,00	79 510,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 800 474,37	409 924,64	0,00	2 987 875,00	2 987 875,00	0,00	2 987 875,00	3 397 799,64
Total	des dépenses d'équipement	1 879 984,37	409 924,64	0,00	3 067 385,00	3 067 385,00	0,00	3 067 385,00	3 477 309,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	89 620,00	80,00		110 200,00	110 200,00		110 200,00	110 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	89 620,00	80,00	0,00	110 200,00	110 200,00	0,00	110 200,00	110 280,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	1 969 604,37	410 004,64	0,00	3 177 585,00	3 177 585,00	0,00	3 177 585,00	3 587 589,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	79 509,00			79 509,00	79 509,00		79 509,00	79 509,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	79 509,00			79 509,00	79 509,00		79 509,00	79 509,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	5 766,79

Total des dépenses d'investissement cumulées 3 672 865,43

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant. (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 21/03/2023 526

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
	TOTAL	1 816 883,00	1 117 325,20	1 855 540,23	1 855 540,23	2 972 865,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	418 892,21	117 325,20	240 000,00	240 000,00	357 325,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	1 000 000,00	114 642,14	114 642,14	1 114 642,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	418 892,21	1 117 325,20	354 642,14	354 642,14	1 471 967,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 999,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	324 999,79	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	743 892,00	1 117 325,20	517 642,14	517 642,14	1 634 967,34
021	Virement de la section de fonctionnement	945 931,00		1 156 398,09	1 156 398,09	1 156 398,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	127 060,00		181 500,00	181 500,00	181 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre	1 072 991,00		1 337 898,09	1 337 898,09	1 337 898,09

D004 0 11 11 7 21 1247 27 21 17 7	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7	0.00

Affectation au compte 1068 (8)	700 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées	3 672 865,43

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Page 24

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	2 049 113,37	410 004,64	0,00	3 257 094,00	3 257 094,00	0,00	3 257 094,00	3 667 098,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	79 510,00	0,00	0,00	79 510,00	79 510,00	0,00	79 510,00	79 510,00
2046	Attributions compensation investissement	79 510,00	0,00		79 510,00	79 510,00	0,00	79 510,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 800 474,37	409 924,64	0,00	2 987 875,00	2 987 875,00	0,00	2 987 875,00	3 397 799,64
Total des	dépenses d'équipement	1 879 984,37	409 924,64	0,00	3 067 385,00	3 067 385,00	0,00	3 067 385,00	3 477 309,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	89 620,00	80,00		110 200,00	110 200,00		110 200,00	110 280,00
1641 165	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements recus	89 420,00 200,00	0,00 80,00		110 000,00 200,00	110 000,00 200,00		110 000,00 200,00	110 000,00 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	89 620,00	80,00	0,00	110 200,00	110 200,00	0,00	110 200,00	110 280,00

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Dur information

Crédits gérés

ID : 045-214503088-20230310-21_23-BF

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II		ublié le information : 045-214503088-2023 hors Ai	Vote)
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 = 1 + 11 0,00
Total des	dépenses réelles	1 969 604,37	410 004,64	0,00	3 177 585,00	3 177 585,00	0,00	3 177 585,00	3 587 589,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	79 509,00			79 509,00	79 509,00		79 509,00	79 509,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	79 509,00			79 509,00	79 509,00		79 509,00	79 509,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	79 509,00			79 509,00	79 509,00		79 509,00	79 509,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	79 509,00			79 509,00	79 509,00		79 509,00	79 509,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE 1045-214503088-20230310-21_23-BF

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

			semble des (Í	<u> </u>
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	SECURITE		255 309,66	189,36	4 680,00	4 680,00	0,00	4 680,00
110	BUDGET		88 837,57	8 887,96	51 100,00	51 100,00	0,00	51 100,00
	PARTICIPATIF VILLE							
	EN TRANSITION							
111	MAIRIE		777 898,20	8 308,22	56 890,00	56 890,00	0,00	56 890,00
113	C.M.E. Acquisition		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	matériel							
120	CENTRE CULTUREL HAUTES BORDES		329 881,49	2 545,42	49 050,00	49 050,00	0,00	49 050,00
123	BATIMENTS COMMUNAUX		1 323 365,15	16 024,80	126 110,00	126 110,00	0,00	126 110,00
124	ECLAIRAGE PUBLIC		208 404,63	3 463,80	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
130	EGLISE		5 628,00	0,00	100 110,00	100 110,00	0,00	100 110,00
151	ECOLE MUSIQUE (115		37 522,42	0,00	660,00	660,00	0,00	660,00
	Rue BOURG)		,	-,	,	,		
240	BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND		163 508,98	976,03	35 215,00	35 215,00	0,00	35 215,00
250	CENTRE DE LOISIRS F.DOLTO		1 348 638,74	896,98	53 340,00	53 340,00	0,00	53 340,00
253	HALTE GARDERIEles Petits Princes		201 793,27	139 136,65	2 072 190,00	2 072 190,00	0,00	2 072 190,00
260	MAISON de SANTE		108,00	17 110,80	0,00	0,00	0,00	0,00
310	ECOLE MATERNELLE		389 791,13	54,80	38 700,00	38 700,00	0,00	38 700,00
321	ECOLE ELEMENTAIRE		173 414,35	0,00	12 150,00	12 150,00	0,00	12 150,00
	DU BOURG		,	,	,	ŕ	,	,
322	ECOLE ELEMENTAIRE CH. LUNEAU		230 129,65	136,33	39 175,00	39 175,00	0,00	39 175,00
325	LOCAL 135 CHAMP LUNEAU		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
340	RESTAURANT MUNICIPAL		1 285 410,73	8 234,35	34 410,00	34 410,00	0,00	34 410,00
400	ATELIERS MUNICIPAUX		960 600,48	0,00	17 400,00	17 400,00	0,00	17 400,00
460	CIMETIERES		89 490,90	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
470	ESPACES VERTS		362 598,36	393,69	28 900,00	28 900,00	0,00	28 900,00
500	VOIRIE COMMUNALE		711 415,98	116 934,35	94 500,00	94 500,00	0,00	94 500,00
600	RESERVE FONCIERE COMMUNALE		1 521 533,73	13 495,00	71 290,00	71 290,00	0,00	71 290,00
629	ESPACES EXTERIEURS		4 741 656,01	27 590,64	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
	VALINIERE							
650	CENTRE BOURG		45 413,93	39 264,30	26 240,00	26 240,00	0,00	26 240,00
655	MAISON DES ASSOCIATIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
810	GYMNASE DE LA VALINIERE		323 481,28	0,00	24 480,00	24 480,00	0,00	24 480,00
815	COMPLEXE SPORTIF		230 407,35	0,00	14 015,00	14 015,00	0,00	14 015,00
819	JEUX PLEIN AIR		21 776,71	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
820	TERRAIN DE FOOTBALL		290 639,09	6 281,16	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00
821	NOUVEAU LOCAL FOOTBALL		81 377,72	0,00	1 035,00	1 035,00	0,00	1 035,00
822	ANCIENS VESTIAIRES		3 001,32	0,00	1 285,00	1 285,00	0,00	1 285,00
903	MAISON FORESTIERE DE l'HERVELINE		82 448,37	0,00	1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00
906	MAISON, 60 RUE DU BOURG		383 210,86	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
			16 668 694,06	409 924,64	2 987 875,00	2 987 875,00	0,00	2 987 875,00
	TOTAL		10 000 034,00	403 324,04	2 301 013,00	2 301 013,00	0,00	2 307 073,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2 Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPERATIONS D'EQUIPE

Cet état ne contient pas d'information.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 101 LIBELLE: SECURITE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	255 309,66	a 189,36	4 680,00	b 4 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 850,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 850,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 244,55	189,36	4 680,00	4 680,00
21351	Bâtiments publics	2 995,20	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	162,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	6 784,85	0,00	1 500,00	1 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 558,24	189,36	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	5 500,80	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	350,00	350,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 243,46	0,00	1 630,00	1 630,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	141 215,11	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 417,25	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	104 797,86	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-4 869,36

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 110 LÍBELLE : BUDGET PARTICIPATIF VILLE EN TRANSITION NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		,			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	88 837,57	a 8 887,96	51 100,00	b 51 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 837,57	8 887,96	51 100,00	51 100,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	552,60	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 672,80	8 887,96	50 500,00	50 500,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 147,25	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 464,92	0,00	600,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pour imormation)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	•
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-59 987,96

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 111 **LIBELLE: MAIRIE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	777 898,20	a 8 308,22	56 890,00	b 56 890,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	125 472,29	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	15 814,96	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	755,63	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	105 901,70	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	537 949,79	8 308,22	56 890,00	56 890,00
21351	Bâtiments publics	66 057,99	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 963,55	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	13 596,93	5 817,60	25 150,00	25 150,00
21828	Autres matériels de transport	63 068,64	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	177 317,86	2 283,26	14 690,00	14 690,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	41 874,63	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	3 550,00	3 550,00
2188	Autres immobilisations corporelles	168 070,19	207,36	13 500,00	13 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	114 476,12	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	38 229,90	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	76 246,22	0,00	0,00	0,00

			(1		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	87,60	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	87,60	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	87,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-65 198,22

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 113 LIBELLE : C.M.E. Acquisition matériel NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 120 **LIBELLE: CENTRE CULTUREL HAUTES BORDES** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	329 881,49	a 2 545,42	49 050,00	b 49 050,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	392,04	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	392,04	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	198 267,93	2 545,42	49 050,00	49 050,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	270,36	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	79 853,17	2 545,42	34 250,00	34 250,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 730,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	12 230,55	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 332,49	0,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	71 851,36	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	131 221,52	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	90 411,87	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	40 809,65	0,00	0,00	0,00

			(pour information) (-a-cartain-j	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-51 595,42

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 123 **LIBELLE: BATIMENTS COMMUNAUX** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		<u> </u>			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 323 365,15	a 16 024,80	126 110,00	b 126 110,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 654,91	16 024,80	110,00	110,00
2031	Frais d'études	33 330,91	16 024,80	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 504,74	0,00	126 000,00	126 000,00
21351	Bâtiments publics	64 889,94	0,00	91 000,00	91 000,00
21533	Réseaux câblés	2 261,28	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 304,23	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 983,55	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	94 065,74	0,00	35 000,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 123 205,50	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 093 149,71	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 055,79	0,00	0,00	0,00

			(pour information)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	136 248,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	136 248,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	136 248,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	·
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-142 134,80

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 124 **LIBELLE: ECLAIRAGE PUBLIC** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	208 404,63	a 3 463,80	7 500,00	b 7 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 175,99	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 175,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 514,37	3 463,80	7 500,00	7 500,00
2152 21538	Installations de voirie Autres réseaux	8 825,76 135 269,45	0,00 3 463,80	5 000,00 2 500,00	5 000,00 2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	419,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	53 714,27	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 204,73	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	52 509,54	0,00	0,00	0,00

			(pour information)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	2 400,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 400,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-10 963,80

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 130 LIBELLE: EGLISE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	5 628,00	<u>a</u> 0,00	100 110,00	b 100 110,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108,00	0,00	110,00	110,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	5 520,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	5 520,00	0,00	100 000,00	100 000,00

	,			i i	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-100 110,00

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 151 LIBELLE: ECOLE MUSIQUE (115 Rue BOURG) NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	37 522,42	a 0,00	660,00	b 660,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	252,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	252,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 560,28	0,00	660,00	660,00
21 21351	Immobilisations corporelles Bâtiments publics	34 560,28 2 234,76	0,00 0,00	660,00 0,00	660,00 0,00
i		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
21351	Bâtiments publics	2 234,76	0,00	0,00	0,00
21351 21838	Bâtiments publics Autre matériel informatique	2 234,76 3 581,30	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
21351 21838 21848	Bâtiments publics Autre matériel informatique Autres matériels de bureau et mobiliers	2 234,76 3 581,30 849,84	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
21351 21838 21848 2188	Bâtiments publics Autre matériel informatique Autres matériels de bureau et mobiliers Autres immobilisations corporelles	2 234,76 3 581,30 849,84 27 894,38	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 660,00	0,00 0,00 0,00 660,00

	4		(pour imormation)	(1010 011101111)	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-660,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 240 **LIBELLE: BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	163 508,98	<u>a</u> 976,03	35 215,00	b 35 215,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 474,15	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 474,15	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 258,28	976,03	35 215,00	35 215,00
21351	Bâtiments publics	30 307,47	0,00	200,00	200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 612,84	0,00	3 615,00	3 615,00
21611	Biens sous-jacents	13 175,46	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	317,00	0,00	26 000,00	26 000,00
21838	Autre matériel informatique	15 867,86	0,00	850,00	850,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	51 015,24	0,00	600,00	600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 962,41	976,03	3 950,00	3 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	40 776,55	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	40 776,55	0,00	0,00	0,00

			(pear intermation)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-36 191,03

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 250 LIBELLE: CENTRE DE LOISIRS F.DOLTO NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 348 638,74	a 896,98	53 340,00	b 53 340,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 623,01	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 052,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 571,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 300,37	896,98	53 340,00	53 340,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	997,59	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 221,48	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	36 345,56	0,00	3 800,00	3 800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	21 792,80	0,00	16 645,00	16 645,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	24 600,00	24 600,00
21838	Autre matériel informatique	10 116,96	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 872,41	896,98	1 660,00	1 660,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 953,57	0,00	6 635,00	6 635,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 220 715,36	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	56 688,24	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 156 626,10	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 265,43	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 135,59	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	283 744,64	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	281 345,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	552,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	280 793,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	2 399,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 399,64	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-54 236.98

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 253 LIBELLE: HALTE GARDERIEles Petits Princes NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI ENGEG				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	201 793,27	a 139 136,65	2 072 190,00	b 2 072 190,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 875,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	13 390,50	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 484,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 369,10	0,00	730,00	730,00
21838	Autre matériel informatique	3 047,68	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 907,63	0,00	730,00	730,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 413,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	157 549,17	139 136,65	2 069 460,00	2 069 460,00
2313	Constructions	147 278,67	139 136,65	2 049 460,00	2 049 460,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 270,50	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

			(pour information)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	5 520,00	с 0,00	240 000,00	d 240 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 520,00	0,00	240 000,00	240 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 520,00	0,00	240 000,00	240 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 971 326,65

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 260 LIBELLE: MAISON de SANTE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	108,00	a 17 110,80	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108,00	17 110,80	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	17 110,80	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-17 110,80

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 310 **LIBELLE: ECOLE MATERNELLE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	389 791,13	a 54,80	38 700,00	b 38 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 080,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 080,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 347,68	0,00	38 700,00	38 700,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 970,40	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	11 917,92	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	23 500,00	23 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	6 280,00	6 280,00
2181	Install. générales, agencements	8 537,27	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	700,00	700,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
21838	Autre matériel informatique	5 663,56	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	6 790,00	6 790,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	39 297,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 961,33	0,00	230,00	230,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	278 363,45	54,80	0,00	0,00
2313	Constructions	198 473,03	54,80	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	79 890,42	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-38 754,80

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

Publié le

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 321

LIBELLE: ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	173 414,35	a 0,00	12 150,00	b 12 150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 296,42	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 296,42	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 619,87	0,00	12 150,00	12 150,00
21351	Bâtiments publics	30 397,13	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	6 280,00	6 280,00
2181	Install. générales, agencements	20 265,38	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	1 625,00	1 625,00
21838	Autre matériel informatique	29 557,66	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	3 440,00	3 440,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 629,66	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 770,04	0,00	805,00	805,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	62 498,06	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 123,11	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 374,95	0,00	0,00	0,00

		SCIVILIA LX I LIXIAL	(pear intermation)	rasarrarry	,
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

_		·
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-12 150,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 322 LIBELLE: ECOLE ELEMENTAIRE CH. LUNEAU NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	230 129,65	a 136,33	39 175,00	b 39 175,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 091,73	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 091,73	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 623,65	136,33	39 175,00	39 175,00
21351	Bâtiments publics	32 164,62	0,00	17 600,00	17 600,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
21533	Réseaux câblés	14 999,82	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	12 430,00	12 430,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	4 791,33	4 791,33
21838	Autre matériel informatique	46 184,71	136,33	-136,33	-136,33
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	610,00	610,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 582,45	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 692,05	0,00	1 280,00	1 280,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	95 414,27	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	67 453,74	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	27 960,53	0,00	0,00	0,00

			(pour information)	10.00.110.111	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-39 311,33

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 325 **LIBELLE: LOCAL 135 CHAMP LUNEAU** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a_ 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 340 **LIBELLE: RESTAURANT MUNICIPAL** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI EITOEO				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 285 410,73	a 8 234,35	34 410,00	b 34 410,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	140,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	140,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	137 732,14	8 234,35	34 410,00	34 410,00
21318	Autres bâtiments publics	4 544,80	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	8 234,35	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 164,87	0,00	9 660,00	9 660,00
2181	Install. générales, agencements	894,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	53 659,01	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 469,46	0,00	20 150,00	20 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 147 538,59	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 097 999,09	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	38 697,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 841,94	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	209 349,56	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	209 349,56	0,00	0,00	0,00
1323 1328	Subv. non transf. Départements Autres subventions d'équip. non transf.	207 677,00 1 672,56	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-42 644,35

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 400 **LIBELLE: ATELIERS MUNICIPAUX** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	960 600,48	a 0,00	17 400,00	b 17 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 039,93	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 130,14	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	909,79	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	459 822,75	0,00	17 400,00	17 400,00
2128	Autres agencements et aménagements	621,60	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	19 455,25	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 817,60	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 513,12	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	310 104,04	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	5 327,56	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 890,17	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	94 093,41	0,00	13 500,00	13 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	498 737,80	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	900,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	299 554,16	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	198 283,64	0,00	0,00	0,00

			(pour information)	rasarrarry	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	31 424,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 424,00	0,00	0,00	0,00
1311 13461	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Dot. équip.territoires ruraux non transf	10 000,00 21 424,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

30.00 = (0 · 0) (0 · 0)	SOIGE = (C + Q) - (A + D)(S)	-17 400,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 460 **LIBELLE: CIMETIERES** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	89 490,90	a 0,00	11 000,00	b 11 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 545,92	0,00	11 000,00	11 000,00
21316	Equipements du cimetière	29 390,07	0,00	4 500,00	4 500,00
21351	Bâtiments publics	38 598,11	0,00	6 500,00	6 500,00
21538	Autres réseaux	2 668,75	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 888,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	11 944,98	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 758,98	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 186,00	0,00	0,00	0,00

			(podii iiiioiiiiaaioii)	<u> </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-11 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 470 **LIBELLE: ESPACES VERTS** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	362 598,36	a 393,69	28 900,00	b 28 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	362 598,36	393,69	28 900,00	28 900,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 528,71	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 433,59	0,00	5 000,00	5 000,00
2152	Installations de voirie	9 364,06	0,00	5 000,00	5 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 426,54	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	156 608,99	393,69	17 400,00	17 400,00
21828	Autres matériels de transport	114 647,73	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	594,62	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 994,12	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pour information)	10.00.110.111	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

-		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-29 293,69

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 500 LIBELLE: VOIRIE COMMUNALE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSI	ES	711 415,98	a 116 934,35	94 500,00	b 94 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 755,12	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 997,48	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 649,64	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	58 333,33	20 000,00	20 000,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	58 333,33	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 641,34	58 601,02	74 500,00	74 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	29 106,00	16 440,48	0,00	0,00
2138	Autres constructions	36 481,20	0,00	25 000,00	25 000,00
2151	Réseaux de voirie	27 069,60	0,00	25 000,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	20 048,45	0,00	24 500,00	24 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 093,40	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	11 802,00	42 160,54	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 040,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	544 019,52	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 414,91	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	534 604,61	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 30 143,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	30 143,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	30 143,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-181 291,35

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 600 LIBELLE: RESERVE FONCIERE COMMUNALE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		DEI ENOI			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	≣S	1 521 533,73	a 13 495,00	71 290,00	b 71 290,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 995,73	0,00	110,00	110,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	6 953,54	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	502,32	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	539,87	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	6 327,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	6 327,00	6 327,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	6 327,00	-6 327,00	-6 327,00
21	Immobilisations corporelles	1 513 538,00	7 168,00	71 180,00	71 180,00
2111	Terrains nus	1 166 027,88	7 168,00	20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	347 510,12	0,00	30 600,00	30 600,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	9 890,00	9 890,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00	10 690,00	10 690,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pour imormation)	(10.000.000)	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-84 785,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1045-214503088-20230310-21_23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 629 LIBELLE: ESPACES EXTERIEURS VALINIERE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	4 741 656,01	a 27 590,64	2 500,00	b 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 911,33	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 753,07	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 158,26	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	116 522,92	27 590,64	2 500,00	2 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 640,53	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	27 590,64	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	46 496,50	0,00	2 500,00	2 500,00
2138	Autres constructions	7 993,20	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	450,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	38 313,12	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	14 756,47	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	416,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 456,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	4 581 221,76	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	814 965,19	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 679 033,81	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 917,07	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	85 305,69	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	860 253,08	<u>c</u> 0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	860 253,08	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	388 900,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	419 238,08	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	52 115,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-30 090,64

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 650 **LIBELLE: CENTRE BOURG** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	45 413,93	a 39 264,30	26 240,00	b 26 240,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 413,93	39 264,30	26 240,00	26 240,00
2031	Frais d'études	45 305,93	39 264,30	26 130,00	26 130,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,			i i	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-65 504,30

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 655 **LIBELLE: MAISON DES ASSOCIATIONS** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		,			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 2188	Bâtiments publics Autres immobilisations corporelles	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,			i i	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 810 LIBELLE: GYMNASE DE LA VALINIERE

DEPENSES

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

	22. 21.020				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	323 481,28	a_ 0,00	24 480,00	b 24 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 188,40	0,00	24 480,00	24 480,00
21351	Bâtiments publics	40 255,12	0,00	1 100,00	1 100,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 438,78	0,00	20 130,00	20 130,00
21838	Autre matériel informatique	644,08	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 821,09	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 029,33	0,00	250,00	250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	239 428,88	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	212 992,69	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	26 436,19	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

_		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-24 480,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 815 LIBELLE: COMPLEXE SPORTIF NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	230 407,35	a 0,00	14 015,00	b 14 015,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 776,50	0,00	14 015,00	14 015,00
21351	Bâtiments publics	15 366,20	0,00	10 400,00	10 400,00
21534	Réseaux d'électrification	7 327,30	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 104,25	0,00	3 615,00	3 615,00
21838	Autre matériel informatique	644,08	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 930,78	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 403,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	162 630,85	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	162 630,85	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-14 015,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 819 **LIBELLE: JEUX PLEIN AIR** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	21 776,71	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 225,91	0,00	3 000,00	3 000,00
2128 2188	Autres agencements et aménagements Autres immobilisations corporelles	957,60 11 268,31	0,00 0,00	0,00 3 000,00	0,00 3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	9 550,80	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 550,80	0,00	0,00	0,00

			, ,		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-3 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI ID 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 820 **LIBELLE: TERRAIN DE FOOTBALL** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Ob /	1.95 - 0.4	Dáslisstians amuniáns	DAD N.4	Dana saiti sa s	Vata da Hannambiéa
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	250		a 6 281,16	3 800,00	b 3 800,00
		864,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	182 033,27	6 281,16	3 800,00	3 800,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 421,80	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	112 412,04	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 615,37	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	15 045,86	6 281,16	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 376,34	0,00	3 800,00	3 800,00
2181	Install. générales, agencements	640,41	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 272,38	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 249,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	107 741,82	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	24 480,00	0,00	0,00	0,00
	terrains				
2313	Constructions	56 764,39	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	26 497,43	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	33 863,01	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 863,01	0,00	0,00	0,00
1323 1328	Subv. non transf. Départements Autres subventions d'équip. non transf.	23 863,01 10 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	·
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-10 081,16

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 821

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

LIBELLE: NOUVEAU LOCAL FOOTBALL

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	81 377,72	a_ 0,00	1 035,00	b 1 035,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 658,69	0,00	1 035,00	1 035,00
21351	Bâtiments publics	12 305,04	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 745,34	0,00	1 035,00	1 035,00
21838	Autre matériel informatique	101,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 506,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	62 719,03	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 719,03	0,00	0,00	0,00

			U		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 035,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 822

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME **DEPENSES**

LIBELLE: ANCIENS VESTIAIRES FOOT

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	3 001,32	a_ 0,00	1 285,00	b 1 285,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 001,32	0,00	1 285,00	1 285,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	1 035,00	1 035,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	250,00	250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 001,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 285,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 903 LIBELLE: MAISON FORESTIERE DE l'HERVELINE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée					
DEPENS	ES	82 448,37	a 0,00	1 150,00	b 1 150,00					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00 0,00		0,00					
21	Immobilisations corporelles	18 436,43	0,00	1 150,00	1 150,00					
21351	Bâtiments publics	2 821,97	0,00	0,00	0,00					
21838	Autre matériel informatique	237,00	0,00	250,00	250,00					
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	350,00	0,00	400,00	400,00					
2188	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles 15 03	15 027,46	0,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	64 011,94	0,00	0,00	0,00					
2313	Constructions	58 582,15	0,00	0,00	0,00					
2315	Install., matériel et outill. technique	5 429,79	0,00	0,00	0,00					

	4		(pour imormation)	(1010 011101111)	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 150,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 10 1045-214503088-20230310-21 23-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 906 LIBELLE: MAISON, 60 RUE DU BOURG NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	383 210,86	a_ 0,00	6 000,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	292 182,58	0,00	6 000,00	6 000,00
2115	Terrains bâtis	288 923,06	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 259,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	91 028,28	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	91 028,28	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-6 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 816 883,00	1 117 325,20	1 855 540,23	1 855 540,23	2 972 865,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	418 892,21	117 325,20	240 000,00	240 000,00	357 325,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	31 141,00	31 141,00	31 141,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	29 421,20	1 921,20	0,00	0,00	1 921,20
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 863,01	31 141,00	-31 141,00	-31 141,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	54 672,00	54 120,00	240 000,00	240 000,00	294 120,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	310 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	30 143,00	0,00	0,00	30 143,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	1 000 000,00	114 642,14	114 642,14	1 114 642,14
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00	114 642,14	114 642,14	1 114 642,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes d'équipement	418 892,21	1 117 325,20	354 642,14	354 642,14	1 471 967,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
10222	FCTVA	240 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 999,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes financières	324 999,79	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes réelles	743 892,00	1 117 325,20	517 642,14	517 642,14	1 634 967,34
021	Virement de la section de fonctionnement	945 931,00		1 156 398,09	1 156 398,09	1 156 398,09

127 060,00

0.00

0,00

0.00

1 000.00

79 510.00

1 000,00

13 000.00

5 300.00

10 000.00

5 500,00

10 500,00

1 072 991,00

450.00

0.00

0.00

800.00

RAR N-1

Pour mémoire,

budget précédent (2)

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 **Propositions** Vote deubliésemblée nouvelles ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF III = I + II181 500.00 181 500.00 181 500,00 0.00 0.00 0.00 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 0.00 5 700.00 5 700.00 5 700.00 330.00 330.00 330.00 86 150,00 86 150.00 86 150.00 1 850,00 1 850,00 1 850,00 800,00 800.00 800,00 28 900.00 28 900.00 28 900.00 1 370,00 1 370.00 1 370.00

6 605.00

12 695,00

10 500,00

26 600,00

1 337 898,09

0.00

6 605.00

12 695.00

10 500,00

26 600,00

1 337 898,09

0.00

6 605.00

12 695,00

10 500,00

26 600,00

1 337 898,09

0.00

 Détailler les articles utilisés conformément au plan de 	o comptoe	

Terrains nus

Frais d'études

Frais d'insertion

Total des recettes d'ordre

040

192

2111

2113

28031

28033

28046

2805

281568

28158

28181

281828

281838

281848

28188

041

Chap. / art. (1)

Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)

Plus ou moins-values sur cession immo.

Attributions compensation investissement

Terrains aménagés autres que voirie

Licences, logiciels, droits similaires

Autres inst., matériel, outil. techniques

Installations générales, aménagt divers

Autres matériels de bureau et mobiliers

Autre matériel, outillage incendie

Autres matériels de transport

Autre matériel informatique

Opérations patrimoniales (9)

Autres immo, corporelles

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	
			I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	5 114 951,00	0,00	0,00	5 886 265,47	5 886 265,47	0,00	5 886 265,47	5 886 265,47
011	Charges à caractère général (3)	1 145 520,00	0,00	0,00	1 318 980,00	1 318 980,00	0,00	1 318 980,00	1 318 980,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 554 600,00	0,00		2 865 550,00	2 865 550,00		2 865 550,00	2 865 550,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	246 840,00	0,00	0,00	269 515,00	269 515,00	0,00	269 515,00	269 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	3 976 960,00	0,00	0,00	4 484 045,00	4 484 045,00	0,00	4 484 045,00	4 484 045,00
66	Charges financières	63 500,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			822,38	822,38		822,38	822,38
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	65 000,00	0,00	0,00	64 322,38	64 322,38		64 322,38	64 322,38
Total des	dépenses réelles	4 041 960,00	0,00	0,00	4 548 367,38	4 548 367,38	0,00	4 548 367,38	4 548 367,38
023	Virement à la section d'investissement	945 931,00			1 156 398,09	1 156 398,09		1 156 398,09	1 156 398,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	127 060,00			181 500,00	181 500,00		181 500,00	181 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	1 072 991,00			1 337 898,09	1 337 898,09		1 337 898,09	1 337 898,09

D002 Résultat reporté ou anticip	é (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cu	nulées 5 886 265,47

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 52L0

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Page 66

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ublié le

⁰²³**5**²**LO**

В

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 725 939,22	0,00	5 297 186,76	5 297 186,76	5 297 186,76
013	Atténuations de charges (2)	8 000,22	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	296 500,00	0,00	349 200,00	349 200,00	349 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 083 180,00	0,00	1 083 180,00	1 083 180,00	1 083 180,00
731	Fiscalité locale	2 371 520,00	0,00	2 608 550,00	2 608 550,00	2 608 550,00
74	Dotations et participations (2)	596 230,00	0,00	798 340,00	798 340,00	798 340,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	291 000,00	0,00	369 500,00	369 500,00	369 500,00
Total de	s recettes de gestion des services	4 646 430,22	0,00	5 216 770,00	5 216 770,00	5 216 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		907,76	907,76	907,76
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	907,76	907,76	907,76
	s recettes réelles	4 646 430,22	0,00	5 217 677,76	5 217 677,76	5 217 677,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	79 509,00		79 509,00	79 509,00	79 509,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	79 509,00		79 509,00	79 509,00	79 509,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	589 078,71

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 886 265,47

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
(.,		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	5 114 951,00	0,00	0,00	5 886 265,47	5 886 265,47	0,00	5 886 265,47	5 886 265,47
011	Charges à caractère général (4)	1 145 520,00	0,00	0,00	1 318 980,00	1 318 980,00	0,00	1 318 980,00	1 318 980,00
6042	Achats de prestations de services	252 720,00	0,00		277 625,00	277 625,00	0,00	277 625,00	277 625,00
60611	Eau et assainissement	32 000,00	0,00		37 030,00	37 030,00	0,00	37 030,00	37 030,00
60612	Energie - Electricité	135 200,00	0,00		193 140,00	193 140,00	0,00	193 140,00	193 140,00
60621	Combustibles	6 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
60622	Carburants	15 070,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
60623	Alimentation	4 715,00	0,00		5 895,00	5 895,00	0,00	5 895,00	5 895,00
60624	Produits de traitement	12 600,00	0,00		16 600,00	16 600,00	0,00	16 600,00	16 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 420,00	0,00		12 450,00	12 450,00	0,00	12 450,00	12 450,00
60631	Fournitures d'entretien	23 735,00	0,00		26 695,00	26 695,00	0,00	26 695,00	26 695,00
60632	Fournitures de petit équipement	48 040,00	0,00		48 760,00	48 760,00	0,00	48 760,00	48 760,00
60633	Fournitures de voirie	5 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 910,00	0,00		7 830,00	7 830,00	0,00	7 830,00	7 830,00
6064	Fournitures administratives	6 420,00	0,00		6 630,00	6 630,00	0,00	6 630,00	6 630,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	7 700,00	0,00		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		610,00	610,00	0,00	610,00	610,00
6067	Fournitures scolaires	13 700,00	0,00		14 520,00	14 520,00	0,00	14 520,00	14 520,00
6068	Autres matières et fournitures	28 045,00	0,00		28 900,00	28 900,00	0,00	28 900,00	28 900,00
611	Contrats de prestations de services	21 430,00	0,00		21 930,00	21 930,00	0,00	21 930,00	21 930,00
6132	Locations immobilières	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61358	Autres	17 025,00	0,00		22 460,00	22 460,00	0,00	22 460,00	22 460,00
614	Charges locatives et de copropriété	620,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	34 400,00	0,00		46 200,00	46 200,00	0,00	46 200,00	46 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	38 100,00	0,00		39 370,00	39 370,00	0,00	39 370,00	39 370,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 640,00	0,00		11 640,00	11 640,00	0,00	11 640,00	11 640,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 080,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
61551	Entretien matériel roulant	16 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 250,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	39 180,00	0,00		40 145,00	40 145,00	0,00	40 145,00	40 145,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6168	Autres primes d'assurance	33 950,00	0,00		38 580,00	38 580,00	0,00	38 580,00	38 580,00
617	Etudes et recherches	1 650,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 250,00	0,00		2 240,00	2 240,00	0,00	2 240,00	2 240,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pu	blié le Pour	TOTAL UV
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	: 045-214503088-20230	310-21_23-BF +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	23 125,00	0,00		17 880,00	17 880,00	0,00	17 880,00	17 880,00
6188	Autres frais divers	22 070,00	0,00		20 755,00	20 755,00	0,00	20 755,00	20 755,00
62268	Autres honoraires, conseils	16 005,00	0,00		18 255,00	18 255,00	0,00	18 255,00	18 255,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	1 640,00	0,00		2 375,00	2 375,00	0,00	2 375,00	2 375,00
6231	Annonces et insertions	4 310,00	0,00		990,00	990,00	0,00	990,00	990,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 830,00	0,00		24 080,00	24 080,00	0,00	24 080,00	24 080,00
6236	Catalogues et imprimés	9 690,00	0,00		3 745,00	3 745,00	0,00	3 745,00	3 745,00
6238	Divers	980,00	0,00		9 545,00	9 545,00	0,00	9 545,00	9 545,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		16 795,00	16 795,00	0,00	16 795,00	16 795,00
6247	Transports collectifs	14 205,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 450,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	0,00		10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
6262	Frais de télécommunications	12 370,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
627	Services bancaires et assimilés	550,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 195,00	0,00		5 855,00	5 855,00	0,00	5 855,00	5 855,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	80 900,00	0,00		88 100,00	88 100,00	0,00	88 100,00	88 100,00
6284	Redevances pour services rendus	4 370,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	22 500,00	0,00		22 700,00	22 700,00	0,00	22 700,00	22 700,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	28 400,00	0,00		31 200,00	31 200,00	0,00	31 200,00	31 200,00
63512	Taxes foncières	8 780,00	0,00		8 785,00	8 785,00	0,00	8 785,00	8 785,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 554 600,00	0,00		2 865 550,00	2 865 550,00		2 865 550,00	2 865 550,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	196 760,00	0,00		204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	4 100,00	0,00		4 060,00	4 060,00		4 060,00	4 060,00
6331	Versement mobilité	25 015,00	0,00		32 100,00	32 100,00		32 100,00	32 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 855,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 910,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 170,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 138 705,00	0,00		1 004 610,00	1 004 610,00		1 004 610,00	1 004 610,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		20 500,00	20 500,00		20 500,00	20 500,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pu	blié le Pour	FOT AL UVY
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	: 045-214503088-20230	0310-21_23-BF +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			l	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
64113	NBI	0,00	0,00		8 700,00	8 700,00		8 700,00	8 700,00
64114	Personnel tit Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		105 990,00	105 990,00		105 990,00	105 990,00
64131	Rémunérations	496 100,00	0,00		647 000,00	647 000,00		647 000,00	647 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	285 735,00	0,00		360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	298 660,00	0,00		310 000,00	310 000,00		310 000,00	310 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 925,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 000,00	0,00		24 500,00	24 500,00		24 500,00	24 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 335,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 400,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 930,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6488	Autres	0,00	0,00		990,00	990,00		990,00	990,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	246 840,00	0,00	0,00	269 515,00	269 515,00	0,00	269 515,00	269 515,00
65131	Bourses	6 060,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65132	Prix	0,00	0,00		1 630,00	1 630,00	0,00	1 630,00	1 630,00
65188	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	78 500,00	0,00		80 200,00	80 200,00	0,00	80 200,00	80 200,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	4 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65315	Formation	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 160,00	0,00		4 595,00	4 595,00	0,00	4 595,00	4 595,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	4 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	86 270,00	0,00		106 150,00	106 150,00	0,00	106 150,00	106 150,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de		blié le Pour	15140×
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID	: 045-214503088-20230	
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			<u> </u>	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	1 200,00	0,00		710,00	710,00	0,00	710,00	710,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	42 900,00	0,00		43 700,00	43 700,00	0,00	43 700,00	43 700,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	4 485,00	0,00		3 420,00	3 420,00	0,00	3 420,00	3 420,00
65818	Autres	1 830,00	0,00		2 370,00	2 370,00	0,00	2 370,00	2 370,00
65888	Autres	4 885,00	0,00		3 480,00	3 480,00	0,00	3 480,00	3 480,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	3 976 960,00	0,00	0,00	4 484 045,00	4 484 045,00	0,00	4 484 045,00	4 484 045,00
66	Charges financières	63 500,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 500,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			822,38	822,38		822,38	822,38
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			822,38	822,38		822,38	822,38
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des d	charges financières et spécifiques	65 000,00	0,00	0,00	64 322,38	64 322,38		64 322,38	64 322,38
Total des d	dépenses réelles	4 041 960,00	0,00	0,00	4 548 367,38	4 548 367,38	0,00	4 548 367,38	4 548 367,38
023	Virement à la section d'investissement	945 931,00			1 156 398,09	1 156 398,09		1 156 398,09	1 156 398,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	127 060,00			181 500,00	181 500,00		181 500,00	181 500,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	127 060,00			181 500,00	181 500,00		181 500,00	181 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses d'ordre	1 072 991,00			1 337 898,09	1 337 898,09		1 337 898,09	1 337 898,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023 52L0

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Reçu en préfecture le 21/03/2023 52LG

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	I		II	III = I + II
	TOTAL	4 725 939,22	0,00	5 297 186,76	5 297 186,76	5 297 186,76
013	Atténuations de charges (3)	8 000,22	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,22	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	296 500,00	0,00	349 200,00	349 200,00	349 200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	63 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS	0,00	0,00	52 200,00	52 200,00	52 200,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	7 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	35 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	36 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 083 180,00	0,00	1 083 180,00	1 083 180,00	1 083 180,00
73211	Attribution de compensation	1 027 030,00	0,00	1 027 030,00	1 027 030,00	1 027 030,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73221	FNGIR	31 150,00	0,00	31 150,00	31 150,00	31 150,00
731	Fiscalité locale	2 371 520,00	0,00	2 608 550,00	2 608 550,00	2 608 550,00
73111	Impôts directs locaux	2 265 520,00	0,00	2 407 250,00	2 407 250,00	2 407 250,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	60 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	21 000,00	0,00	96 300,00	96 300,00	96 300,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	596 230,00	0,00	798 340,00	798 340,00	798 340,00
741121	DSR des communes	38 000,00	0,00	38 500,00	38 500,00	38 500,00
742	Dot. aux élus locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	5 000,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	VotPublié lessemblée	Tetal LO
		budget		nouvelles	ID: 045-214503088-2	0230310-21_23-BF ^{ote})
		précédent (2)	I		П	III = I + II
74741	Participation communes membres du GFP	4 320,00	0,00	5 325,00	5 325,00	5 325,00
74748	Participation autres communes	720,00	0,00	765,00	765,00	765,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	90 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	437 000,00	0,00	625 550,00	625 550,00	625 550,00
7484	Dotation de recensement	5 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, hébergt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	15 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	291 000,00	0,00	369 500,00	369 500,00	369 500,00
752	Revenus des immeubles	23 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
75888	Autres	267 500,00	0,00	271 500,00	271 500,00	271 500,00
Total des rece	ttes de gestion des services	4 646 430,22	0,00	5 216 770,00	5 216 770,00	5 216 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		907,76	907,76	907,76
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		907,76	907,76	907,76
Total des rece	ttes réelles	4 646 430,22	0,00	5 217 677,76	5 217 677,76	5 217 677,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	79 509,00		79 509,00	79 509,00	79 509,00
77681	Neutralisation des amortissements	79 509,00		79 509,00	79 509,00	79 509,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	79 509,00		79 509,00	79 509,00	79 509,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023 52LO

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 380 400,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 380 400,00									
00002061572 11090011	SOCIETE ANONYME CREDIT AGRICOLE CRCAM CENTRE LOIRE SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE	30/11/2022	01/02/2023 01/12/2011	01/05/2023	1 000 000,00 1 200 000,00	F		2,650 4,380	2,650 4,380		Т	C X Echéance constante		A-1
11090012	CENTRE SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F		4,480	4,480		Т	С		A-1
11090013	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	25/05/2012	25/08/2012	500 000,00	F		4,320	4,376		Т	С		A-1
201900305	ADMINISTRATION CAF LOIRET	14/12/2020	01/02/2021	01/01/2022	180 400,00	F		0,000	0,000		А	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

	COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023												Envoyé en préfecture le 21/03/2023					
											Reçu en préfecture le 21/03/2023							
					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t			Reçu en préfecture le 21/03/2023 Publié le							
			Date						initial			503088-2023						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					5,00													
1676 Dettes envers					0,00													
locataires-acquéreurs (total)																		
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00													
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00													
1687 Autres dettes (total)					0,00													
Total général					3 380 400,00													

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF **B1.2**

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 538 508,19					93 801,88	60 650,81	0,00	209,79	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 538 508,19					93 801,88	60 650,81	0,00	209,79	
00002061572 11090011 11090012 11090013		0,00 0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	0,00 827 908,19 285 000,00 255 200,00 170 400,00	15,08 13,92 14,08 14,33	FFF		2,650 4,380 4,480 4,376	2 499,99 43 701,89 20 000,00 17 600,00	977,19 36 182,00 12 603,73 10 887,89	0,00 0,00 0,00 0,00	209,79 0,00 0,00 0,00	
201900305		0,00	A-1	0,00	17,00	F		0,000	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

						mprunt	s et dettes au 01/01	/N			Publié le		2.10×	
						Taux d'intérêt			Annuité		ité ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF			
			Catégorie					Niveau						
Nature	Couverture ?		d'emprunt		Durée	Туре		de taux d'intérêt						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	O/N Montant couvert (11)	Montant couvert après couverture éventuelle	· ·	Capital restant dû au	résiduelle	de	In day (4.4)	à la date	Char		es d'intérêt	Intérêts perçus	ICNE de	
contrat)				01/01/N	(en années)	taux	Index (14)	de vote	Capital		(16)	(le cas échéant) (17)	l'exercice	
			(12)			(13)		du budget				(11)		
								(15)						
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 538 508,19					93 801,88		60 650,81	0,00	209,79	Î

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE							
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortis 1000.00 €	ssent sur un an :	15-11-2022					
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)						
L	2031 Frais d'études	5	22/01/2021					
L	2033 Frais d'insertion	5	22/01/2021					
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	1	22/01/202					
L	2051 Concessions et droits similaires (licences)	2	22/01/202					
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	22/01/202					
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	22/01/202					
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	22/01/202					
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	22/01/202					
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/01/202					
L	2182 Matériel de transport	10	22/01/202					
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	22/01/202					
L	2184 Mobilier	10	22/01/202					
L	2188 Autres immobilisations corporelles (Gros éléctroménager)	10	22/01/202					
L	202	10	15/11/202					
L	2032	3	15/11/202					
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	15/11/202					
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	15/11/202					
L	2051 Concessions et droits similaires (logiciels spécifiques)	3	15/11/202					
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	15/11/202					
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10	15/11/202					
L	21321 Immeubles de rapport	15	15/11/202					
L	2152 Installations de voirie	8	15/11/202					
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	10	15/11/202					
L	21532 Réseaux d'assainissement	10	15/11/202					
L	21533 Réseaux câblés	10	15/11/202					
L	21534 Réseaux d'électrification	10	15/11/202					
L	21538 Autres réseaux	10	15/11/202					
L	215731 Matériel roulant	10	15/11/202					
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	8	15/11/202					
L	21578 Autre matériel technique (matériels autre que voirie)	5	15/11/202					
L	21578 Autre matériel technique (gros chariot, élevateur)	10	15/11/202					

	COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023									
			Reçu en préfecture le 21/03/2023 Publié le Délibération de Délibération de la Délibérati							
Procédure d'amortissement	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Publié le	Délibération de						
(linéaire, dégressif, variable)		T	ID: 045-214503088-2	0230310-21_23-BF						
L	21828 Autres matériels de transport (matériel transport léger)	10		15/11/2022						
L	21828 Autres matériels de transport (véhicules utilitaires)	8		15/11/2022						
L	21831 Matériel informatique scolaire	5		15/11/2022						
L	21838 Autre matériel informatique (imprimantes, tablettes)	2		15/11/2022						
L	21838 Autre matériel informatique (ordinateurs fixes et portabl)	3		15/11/2022						
L	21838 Autre matériel informatique (serveurs et équipement rés)	5		15/11/2022						
L	21841 Matériels de bureau et mobiliers scolaires	5		15/11/2022						
L	21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	10		15/11/2022						
L	2185 Matériel de téléphonie (autocom et serveurs - Terminaux)	5		15/11/2022						
L	2185 Matériels de téléphonie (téléphones portables)	1		15/11/2022						
L	2188 Autres immobilisations corporelles (petit éléctroménager)	5		15/11/2022						

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
	PROVISIONS	SEMI-BUDGETAI	RES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	822,38		907,76	1 730,14	907,76	822,38
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	822,38		907,76	1 730,14	907,76	822,38
non recouvrement recette	822,38	14/12/2021	907,76	1 730,14	907,76	822,38
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	822,38		907,76	1 730,14	907,76	822,38
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour litiges	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Litige TA - Mme Lebail	0,00	14/12/2021	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées C = A + B	 Publié les reprises ID: 045-214503088-2	20230310-21_23-BF E = C - D
	A	provision	P	-	<u> </u>	-
Total des provisions budgétaires	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL PROVISIONS	822,38		5 907,76	6 730,14	907,76	5 822,38

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	mobilisa d'amort	nnée de ation et profil tissement de prunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant rési-		Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial		ial	Taux à la date du budget			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
benenciane	Année	Profil	garanti	chef de file		du au 01/01/N	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 366 928,00	1 301 672,42											14 356,84	24 453,64
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	466 036,00	439 084,91	35,92	А	F		1,350	F		1,350	-		5 927,65	9 227,34
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	186 134,00	173 546,11	35,92	А	F		0,550	F		0,550	-		954,50	4 242,21
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	251 961,00	242 985,71	55,92	А	F		1,130	F		1,130	-		2 745,74	3 059,63
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	96 659,00	93 215,82	55,92	А	F		1,130	F		1,130	-		1 053,34	1 173,76
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT 70388	C.D.C. C.D.C.	60 398,00	58 925,59	56,83	A	F		1,030	F		1,030	-		606,93	747,60
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT 70388	C.D.C. C.D.C.	164 344,50	158 050,99	36,83	А	F		1,350	F		1,350	-		2 133,69	3 210,62

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Désignation du bénéficiaire	mobilisa d'amor	nnée de ation et profil tissement de aprunt (1) Profil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dù au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua- riel (5)		à la date lu budget Index (4)		l I	devises pouvant modifier l'emprunt	3088-20230310 i ex En intérêts (8)	23 BFS de ercice En capital	
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES	C.D.C. C.D.C.	101 307,00	96 752,08	36,83	А	F		0,550	F		0,550	-		532,14	2 296,27	
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	CONTRAT N° 70388 HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT N° 70388	C.D.C. C.D.C.	40 088,50	39 111,21	56,83	А	F		1,030	F		1,030	-		402,85	496,21	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 002 903,10	2 655 629,44											90 342,44	102 891,32	
LOGEMLOIRET	1996 2002	X Echéance progressive X Echéance constante	OPAC Loiret - Résidence Amélie OPAC Loiret - logements	C.D.C. C.D.C.	565 433,40 93 498,66	122 957,78 76 000,49	5,58 29,08	A A	F		3,500 4,200	F		3,450 4,200	-		4 242,04 3 192,02	23 695,87 1 310,45	
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	centre-bourg LOGEMLOIRET 25 logts-ZAC prieuré	C.D.C. C.D.C.	197 194,00	176 790,45	34,83	А	F		4,600	F		4,600	-		8 132,36	2 008,87	
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante X Echéance constante	LOGEMLOIRET 25 logts-ZAC Prieuré OPAC Loiret - Logements	C.D.C. C.D.C.	1 145 626,00 393 675,58	946 424,98 209 568,03	24,83 11,17	A A	F		4,600 4,200	F		4,600 4,200	-		43 535,55 8 801,86	19 612,71 13 787,95	
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	centre-bourg OPAC 164 rue du bignon 4 logts	C.D.C. C.D.C.	38 000,00	0,00	0,17	А	F		3,840	F		1,740	-		61,10	0,00	
LOGEMLOIRET	2016	С	LOGEM LOIRET - 2 Logements rue du Bourg - Prêt 1-PLUS	C.D.C. C.D.C.	95 000,00	79 159,80	32,42	А	F		1,350	F		1,350	A-1		1 068,66	2 565,23	
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET 2 Logements rue du Bourg - Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	57 500,00	49 415,87	39,42	А	F		1,350	F		1,350	-		667,11	1 302,80	

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le	5.70
ID: 045-21450	3088-20230310-21_23-BF ^{s de}

Désignation du	mobilis d'amor	nnée de ation et profil tissement de nprunt (1)	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-	Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		initial		nitial		Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)																							e devises	3088-20230310 Fex	5 LO 21 23 BFs de ercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital																																												
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance	LOGEM LOIRET	C.D.C. C.D.C.	330 000,00	272 240,79	30,42	А	F		1,600	F		1,600	-		3 675,25	9 250,65																																												
		constante	Résidence les																																																											
			Tilleuls 7 logements																																																											
			Prêt PLUS01																																																											
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance	LOGEM LOIRET	C.D.C. C.D.C.	120 000,00	102 038,79	38,42	Α	F		1,600	F		1,600	-		1 377,53	2 862,39																																												
		constante	Résidence les																																																											
			Tilleuls 7 logements																																																											
			Prêt PLUS01																																																											
VALLOGIS BATIR	1998	X Echéance	BATIR CENTRE -	C.D.C. C.D.C.	304 898,03	124 497,55	7,92	Α	F		4,300	F		4,300	-		3 814,44	11 347,54																																												
CENTRE		constante	clos du bourg																																																											
VALLOGIS BATIR	1998	X Echéance	BATIR CENTRE -	C.D.C. C.D.C.	66 377,43	31 213,32	7,75	Т	F		3,490	F		3,490	-		1 060,04	3 546,28																																												
CENTRE		constante	clos du bourg																																																											
VALLOGIS BATIR	2011	X Echéance	BATIR CENTRE 5	C.D.C. C.D.C.	195 750,00	160 585,68	28,25	Α	F		2,850	F		2,850	-		4 675,57	3 469,42																																												
CENTRE		constante	Logements-locatifs																																																											
			HYPERION																																																											
VALLOGIS BATIR	2009	X Echéance	BATIR CENTRE-	C.D.C. C.D.C.	298 440,00	219 495,90	25,67	Α	F		4,600	F		1,850	-		4 060,67	6 650,33																																												
CENTRE		constante	ZAC du Prieuré-Clos																																																											
			de BREHNA																																																											
VALLOGIS BATIR	2009	X Echéance	BATIR CENTRE-	C.D.C. C.D.C.	41 560,00	33 691,12	35,67	Α	F		4,600	F		1,850	-		623,29	666,87																																												
CENTRE		constante	ZAC du Prieuré-Clos																																																											
			de BREHNA																																																											
VALLOGIS BATIR	2012	X Echéance	BATIR CENTRE	C.D.C. C.D.C.	39 250,00	34 740,68	38,25	Α	F		2,850	F		2,850	-		1 002,85	447,12																																												
CENTRE		constante	Acquisit°-foncière																																																											
			HYPERION																																																											
VALLOGIS BATIR	2012	X Echéance	BATIR CENTRE	C.D.C. C.D.C.	6 400,00	5 485,03	38,25	Α	F		1,800	F		1,800	-		114,22	86,33																																												
CENTRE		constante	Acquisit°																																																											
	1		foncière-Hypérion 1					l	}																																																					
VALLOGIS BATIR	2012	X Echéance	BATIR CENTRE	C.D.C. C.D.C.	14 300,00	11 323,18	28,25	Α	F		2,050	F		2,050	-		237,88	280,51																																												
CENTRE		constante	Logement-Hypérion																																																											
			1																																																											
TOTAL GENERAL					5 369 831,10	3 957 301,86											104 699,28	127 344,96																																												

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

B9 - FTAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	CATEGORIES		AT DU PERSONNEL AU EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO		PLOIS BUDGETAIRES
GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	EN ETPT (4 AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	1,00	8,00	8,00	6,00	14,00
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 1ere cl Adjoint administratif ppal 2eme cl Attaché Territorial Rédacteur Rédacteur principal 1ere cl FILIERE TECHNIQUE (c) Adjoint technique Adjoint technique ppal 1ere cl Adjoint technique ppal 2eme cl	C C C A B B	0,00 3,00 1,00 1,00 0,00 2,00 11,00 7,00 1,00 2,00	0,00 1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 4,00 1,00 1,00 0,00 2,00 11,00 7,00 1,00 2,00	0,00 4,00 1,00 1,00 0,00 2,00 11,00 7,00 1,00 2,00	3,00 0,00 0,00 0,00 3,00 0,00 4,00 4,00 0,00 0,00	3,00 4,00 1,00 1,00 3,00 2,00 15,00 11,00 1,00 2,00
Technicien FILIERE SOCIALE (d)	В	1,00 5,00	0,00 2,00	1,00 7,00	1,00 7,00	0,00 0,00	1,00 7,00
Agent social Agent spéc. ppal 1cl écoles mat. Auxiliaire de puériculture classe normale Auxiliaire de puériculture classe supérieure	C C C	1,00 3,00 0,00	1,00 0,00 0,00 1,00	2,00 3,00 0,00 1,00	2,00 3,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 3,00 0,00 1,00
Educateur de jeunes enfants	Α	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	1,00	3,00	3,00	6,00	9,00
Adjoint du patrimoine	С	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

	CATEGORIES		EMPLOIS BUDGETAIRES (3))	EFFECTIFS PO	Publiéle SUR EN	IPLOIS BUDGETAINES
GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)		T	I	ļ	EN ETDT /	8-20230310-21_23-BF
		È EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant d'enseignement artistique ppal 1er classe Attaché de conservation	В	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00 0,00	6,00
FILIERE ANIMATION (i)	A	7,00	0,00	7,00	7,00	14,00	1,00 21,00
Adjoint d'animation Animateur ppal 1ere cl	C B	6,00 1,00	0,00 0,00	6,00 1,00	6,00 1,00	14,00 0,00	20,00 1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + a + h + i + i + k + l)		34,00	4,00	38,00	38,00	30,00	68,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ID: 045-214503088-20230310-21 23-BF

Publié le

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	IUNERATION (3)	CON	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	С	ADM	367	0,00	A 332-8	CDD
Adjoint d'animation	С	ANIM	367	0,00	A 332-8	CDD
Adjoint technique	С	TECH	401	0,00	A 332-8	CDD
Adjoint technique	С	TECH	367	0,00	A 332-8	CDD
Assistant d'enseignement artistique ppal 1er classe	В	CULT	513	0,00	A 332-8	CDD
Assistant d'enseignement artistique ppal 1er classe	В	CULT	638	0,00	A 332-8	CDD
Rédacteur	В	ADM	389	0,00	A 332-8	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint d'animation	С	ANIM	367	0,00	A 332-13	CDD
adjoint technique	С	TECH	367	0,00	A 332-13	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS: Médico-social. : Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation. POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

 - 332-8-6°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

 - 332-10 : Contrat à duriée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins. 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

 - 326-352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352). 343-1-343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023 52LG

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Semoy (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement					
Délégation de service public (3) (4)									
Détention d'une part du capital									
19/06/2015 -	SEMDO	SA SEMDO	Société Française	1 616,00					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt									
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme									
Autres									

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2023	Envoyé en pré	fecture le 21/03/2023	
	Reçu en préfe	cture le 21/03/2023	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	ID : 045-21450	3088-20230310-21_23-BF	

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

		_ •	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	
	Boulangerie	18/10/2002		21450308800061	SPA	oui
	Superette	26/11/2002		21450308800079	SPA	oui
	Bureau de poste	01/02/2006		21450308800087	SPA	oui
	Bar tabac	26/09/2016		21450308800111	SPA	oui

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

Publié le

C1.1

IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Propositions nouvelles	
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	110 000,00	I 110 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	110 000,00	110 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00	110 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	110 000,00	410 004,64	5 766,79	525 771,43

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 500 898,09	III 1 500 898,0	
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	163 000,00	163 000,00	
10221	TLE	0,00	0,00	
10222	FCTVA	103 000,00	103 000,00	
10226	Taxe d'aménagement (3)	60 000,00	60 000,00	
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	1 337 898,09	1 337 898,09	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	5 700,00	5 700,00	
28033	Frais d'insertion	330,00	330,00	
28046	Attributions compensation investissement	86 150,00	86 150,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 850,00	1 850,00	
281568	Autre matériel, outillage incendie	800,00	800,00	
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	28 900,00	28 900,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	1 370,00	1 370,00	
281828	Autres matériels de transport	6 605,00	6 605,00	
281838	Autre matériel informatique	12 695,00	12 695,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 500,00	10 500,00	
28188 29	Autres immo. corporelles Dépréciations des immobilisations	26 600,00	26 600,00	
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes de tiers Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0.00	
		·	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 156 398,09	1 156 398,09	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 500 898,09	1 117 325,20	0,00	700 000,00	3 318 223,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 525 771,43

 Ressources propres disponibles
 IV
 Publié le
 Publié le
 Publié le
 ID : 045-214503088-20230310-21_23-BF

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources	,				, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificies	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de pétroliers (1)	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	tale des ressources					*	
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité t	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 2Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES:

> Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 06/03/2023

Présenté par Le Maire (1), A Semoy, le 10/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Semoy, le 10/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01- Laurent Baude, Maire	
02- Patricia Blanc, Adjointe au Maire	
03- Jean-Louis Ferrier, Adjoint au Maire	
04- Sana CHENET, Adjointe au Maire	
05- Christophe SARRE, Adjoint au Maire	
06- Chahrazede BENKOU-NAVARRO, Adjointe au Maire	
07- Hervé LETOURNEAU, Adjoint au Maire	
08- Olivier Morand, Conseiller municipal délégué	
09- Amandine Louis, Conseillère municipale déléguée	
10- Rabah Loucif, Conseiller municipal délégué	
11- Elisabeth Gueyte, Conseillère municipale	
12- Stéphanie Dardeau, Conseillère municipale	
13- Philippe Ringuet, Conseiller municipal	
14- Nathalie Rodrigues,Conseillère municipale	
15- Jean-Paul Legal, Conseiller municipal	
16- Christelle Legendre, Conseillère municipale	
17- Francis Rodrigues, Conseiller municipal	
18- Linda Loisel, Conseillère municipale	
19- Hugo lemaitre, Conseiller municipal	
20- Robert Fenninger, Conseiller municipal	

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 20 Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 V - ARRETE ET SIGNATURES Publié le

ID: 045-214503088-20230310-21_23-BF

21- Martine Aimé, Conseillère municipale	
22- Stéphanie Houdas, Conseillère municipale	
23- Anne-Sophie Fabre, Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Semoy, le

ARRETE ET SIGNATURES

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.